

Mobilisation pour reverdir la rivière Ouelle

Les 4 municipalités riveraines de la rivière Ouelle, OBAKIR et la MRC de Kamouraska se mobilisent afin de sensibiliser la population sur les avantages de la bande riveraine.

Saint-Pascal, le 6 juin 2017 – La rivière Ouelle est un écosystème très particulier dans la région de Kamouraska. Préserver la qualité de l'eau de la rivière passe, en outre, par le maintien et le respect d'une bande riveraine végétalisée. Les 4 municipalités riveraines, OBAKIR et la MRC de Kamouraska se sont donné comme mission de mieux renseigner la population sur les bienfaits et avantages de la bande riveraine.

« On parle souvent des bandes riveraines en milieu agricole, or plusieurs résidences privées sont situées sur les rives de la Ouelle. Nous n'avons pas nécessairement l'occasion de rencontrer les citoyens, pourtant ceux-ci ont un rôle tout aussi important dans la préservation de la riche biodiversité de la rivière. » raconte Véronique Dumouchel, directrice générale chez OBAKIR (organisme de bassins versants de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup).

Les municipalités de Saint-Onésime-d'Ixworth, Saint-Gabriel-Lalemant, Saint-Pacôme, Rivière-Ouelle, la MRC de Kamouraska ainsi que OBAKIR invitent les propriétaires riverains à une séance d'information le lundi 19 juin, 19 h 30, à la salle du conseil municipal de Saint-Pacôme.

Une bande riveraine adéquate offre de nombreux avantages ;

- Lutte contre l'érosion du sol causé par le vent, l'eau de ruissellement, les glaces
- Protection contre les inondations
- Barrière à pollution et sédiments
- Améliore l'esthétisme du paysage
- « D'une largeur minimale de 10 à 15 mètres entre le milieu aquatique et le milieu terrestre, la bande riveraine est essentielle pour protéger les habitats aquatiques et terrestres » ministère de l'Environnement ; *Politique sur la protection des rives, du littoral et des plaines inondables soutenue par la Loi sur la qualité de l'environnement.* (<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/rives/guide-interpretationPPRLPI.pdf>)

Quels végétaux planter et comment ? Est-ce qu'une bande riveraine vous bloque l'accès à la rivière ? Combien coûte l'implantation d'une bande riveraine (rien en réalité) ?

Vous trouverez réponse à vos questions le 19 juin prochain, dès 19 h 30. Notez également que 2 certificats-cadeaux de 50 \$ du Centre Jardin Montmigny seront remis au hasard parmi les personnes présentes.

Cet été, on se mobilise pour végétaliser les rives de la Ouelle !

-30-

Contact :

Véronique Dumouchel,
OBAKIR, 418 492-6135 poste 101,
direction@obakir.qc.ca,
www.obakir.qc.ca

Fiche pratique (www.robvq.qc.ca)



LA BANDE RIVERAINE



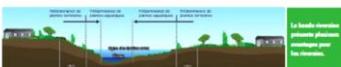
Quels rôles remplit-elle?

- Stabiliser vos berges;
- Filtrer les polluants;
- Absorber les éléments nutritifs qui nourrissent les algues toxiques;
- Réduire le ruissellement;
- Réduire l'érosion de votre terrain;
- Protéger des habitats et de la nourriture pour la faune;
- Contribuer à la santé de milieu aquatique;
- Augmenter la diversité végétale et animale;
- Prévenir des incendies;
- Protéger des risques et des grands vents;
- Réduire l'ensablement et le colmatage des tronçons.

Créer : absorption de la perte superficielle, des sols par le vent, la pluie, la glace et l'eau en mouvement.

Qu'est-ce qu'une bande riveraine?

Une bande riveraine, c'est une bande de végétation naturelle et cultivée qui borde un plan d'eau. Elle constitue une zone de transition entre les milieux aquatiques et terrestres.



La bande riveraine contribue à protéger les écosystèmes.

Il s'agit de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables, sa largeur se situe entre 10 à 15 mètres minimum, tout dépendant de la pente du terrain. Pour être efficace, la bande riveraine doit être composée d'herbacées, d'arbustes et d'arbres adaptés du Québec.

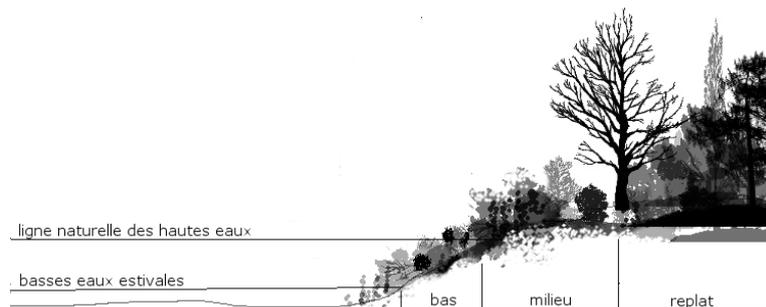
Pourquoi favoriser la préservation et l'aménagement de bandes riveraines?

Parce que le bon exemple de nombreux rivières nécessite au bon fonctionnement d'un plan d'eau et que le respect de nos rivières est un milieu aquatique est lié dans le temps et la partie du littoral près de la rive.

Rive : bande de terre qui borde un plan d'eau.

Littoral : zone aquatique qui s'étend de la ligne des hautes eaux vers le centre d'un plan d'eau.

Ligne des hautes eaux



Pour en savoir plus :

Répertoire des végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines au Québec : vegetaux.fihq.com

Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables : legisquebec.gouv.qc.ca

Guide de bonnes pratiques Aménagement et techniques de restauration des bandes riveraines : banderiveraine.org

Soirée d'information sur la bande riveraine Lundi 19 juin 19h 30

Salle municipale, Saint-Pacôme, 27, rue Saint-Louis, G0L 3X0
une invitation des municipalités de Saint-Onésime-d'Ixworth, Saint-Gabriel-Lalemant
Saint-Pacôme, Rivière-Ouelle, OBAKIR et la MRC de Kamouraska



Courez la chance de remporter un des certificats-cadeaux de 50 \$ de
chez Montigny Paysagiste & Centre jardin!

